

LE MOT DU DIRECTEUR
AGRICULTURE VITICULTURE

Acteur incontournable du monde agricole, la Banque Populaire a développé depuis plus de 30 ans une relation de proximité et de solidarité avec les agriculteurs. Du fait de leur formation et de leurs expériences professionnelles, les conseillers Agriculture et Viticulture Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes connaissent parfaitement les enjeux du secteur et sont à même de répondre justement aux besoins de nos clients à chacune des étapes de la vie de leur exploitation, comme lors de l'installation ou de la cession. En quelques chiffres, ce sont :

- 9 agences agriculture-viticulture
- 63 experts au quotidien sur le terrain
- 4200 projets financés en 2022
- 8100 exploitations clientes

Nous accompagnons chaque année l'installation de nombreux Jeunes Agriculteurs : quel que soit votre projet, nos experts sont à votre disposition pour vous accompagner.

Bruno BOVE - Directeur Commercial Régional Agriculture Viticulture

NOTRE ENGAGEMENT
AUPRÈS DES JEUNES INSTALLÉS

Financez votre activité

- Financement moyen terme, matériel, bâtiment ... : taux à conditions préférentielles, frais de dossier offerts, modularité du prêt et différé possible jusqu'à 36 mois.⁽¹⁾
- Financement court terme : avance des cycles d'exploitation à conditions préférentielles de financement.⁽¹⁾

Installez-vous en toute sérénité

- Nous participons à la prise en charge financière de votre plan d'exploitation.⁽²⁾
- Bénéficiez d'une avance gratuite de votre Dotation Jeune Agriculteur.⁽¹⁾

Aide à la mise en place de votre compte professionnels : votre convention Rythméo et votre forfait de fonctionnement sont offerts la première année.⁽²⁾

Protégez-vous des aléas professionnels avec :

- Un contrat de prévoyance dédié : votre première cotisation mensuelle est offerte !⁽³⁾
- Une épargne de précaution.

GÉRER ET DÉVELOPPER VOTRE
ENTREPRISE À PARTIR DE LA 2^E
ANNÉE

Financement de votre compte professionnel

Convention Rythméo et forfait de fonctionnement à prix réduit dès la 2^{ème} année.⁽²⁾

Se former pour rester performant :

Prise en charge de vos formations (gestion technique, management d'équipe ...) ou du service de remplacement.⁽⁴⁾

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque. Voir conditions de l'offre en agence.

(2) Détails de l'offre et conditions en agence.

(3) Dans la limite de 100€. Offre valable dans la première année d'installation de votre exploitation. Voir conditions en agence.

(4) Prise en charge à hauteur de 150 €, sur les formations ou sur les services de remplacement. Voir conditions en agence.

(5) Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants et du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 605 520 071 RCS Lyon Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 - Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071. Document publicitaire sans valeur contractuelle.



BANQUE LA PLUS RECOMMANDÉE
PAR LES AGRICULTEURS*

*Source : Enquête BVA/BPCE 2021

EN SAVOIR +

Crédit photo : Fond © Frédéric Perez - Gauche Joséphine Forni © Paul Brechu / agence ZOOM - Droite © andyparant.com • Crédit photo : iStock - ROSA PARIS